

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 18 juillet 2019 à 20H00 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, DENIS, CHERION, GUEULLET mesdames DORIAT, EDELIN, CHAPUT, DUPOUX

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER, FAVIER (pouvoir M GUEULLET), AGUINET (pouvoir Mme DORIAT), monsieur RONCERET (pouvoir M JULIEN)

Absents : Messieurs JUAN, VOLAT

Secrétaire de séance : Madame DUPOUX

Le précédent Procès-Verbal est voté à l'unanimité.

1) Maison de Santé : Fouilles archéologiques

Suite à l'appel d'offres qui s'est déroulé du 17 juin au 5 juillet 2019 concernant la nécessité de réaliser des fouilles archéologiques préventives dans le cadre la réalisation des réseaux de la future maison de santé, 4 entreprises ont fait des propositions : SAPDA, EVEHA, HADES, INRAP. Après analyse des offres avec l'aide de la DRAC (Direction Générale des Affaires Culturelles) Auvergne, le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition du groupe HADES et de son antenne de Clermont-Ferrand pour un coût de 106 538.75 € HT concernant la tranche ferme et de 38 620 € HT pour la tranche conditionnelle 1.

En complément une décision modificative est portée au budget ainsi qu'une demande de subvention auprès de la DRAC pour financer 50% de l'opération. Le reste du financement sera réalisé par un emprunt porté par les futurs loyers de la maison de santé.

Les fouilles archéologiques devraient se dérouler de fin août à fin septembre à l'ouest de la maison de santé dans la zone de l'ancien cloître de l'abbaye de Saint-Menoux. L'archéologue principale sera Sophie LIEGARD qui avait déjà réalisé les précédentes fouilles en 2000 dans les jardins de l'Eglise.

Concernant les travaux de la maison de santé, les travaux de maçonnerie, charpente et couverture sont bien avancés. Les travaux de finitions devraient débuter au mois de septembre pour un achèvement prévu fin janvier 2020.

2) Grange du Couvent

La commune va devenir propriétaire de la Grange du Couvent, la signature est prévue le 30 juillet 2019. Ce bâtiment historique situé dans le cœur de Saint-Menoux représentait une opportunité pour la commune dans les années à venir.

C'est un emprunt de 50 000 € auprès du Crédit Mutuel qui couvrira cette dépense avec un taux de 0.73 % sur 15 ans.

3) Services techniques

Adrien BLAUWART emploi d'avenir au sein des services techniques, achève son contrat le 24 juillet 2019. La commune crée un contrat PEC, Parcours Emploi Compétences à compter du 22 juillet 2019 jusqu'au 21 juillet 2020. La candidature de Thierry MARCHAND en partenariat avec CAP EMPLOI a été retenue.

4) Café du centre

Suite à la réalisation d'un compromis de cession de fonds de commerce entre monsieur et madame GRETEN les actuels locataires du café-restaurant chambres d'hôtes et messieurs Julien et Sébastien BERTRAND, la municipalité décide de résilier au 31 Août les baux avec la famille GRETEN (logement, café-restaurant, chambres d'hôtes) et de créer un bail unique avec la SNC JS BERTRAND au 1^{er} septembre 2019, sous réserve de réalisation de la vente dans ce délai. Le nouveau bail sera d'une durée de 9 ans pour un coût de 950 € HT/mois.

5) ATDA (Agence Technique Départementale de l'Allier)

Le Conseil municipal approuve les nouveaux statuts de l'agence qui intègre la RGPD (Règlement Général de Protection des Données).

6) Décisions Modificatives au Budget

La commune suite à l'adoption du régime de droit commune pour le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunale) au vote de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais doit percevoir une recette de 26 315 € contre 15 000 € de budgétisée soit une hausse de 11 315 €. En investissement un petit reliquat de 1054 € pour le bâtiment périscolaire sera financé à l'aide du fond des imprévus.

7) SDE 03

Les élus votent l'adhésion des communes de Moulins, Vichy et Montluçon au Syndicat de l'Energie de l'Allier.

8) Plateau Sportif

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais devrait pouvoir poser le city-stade à partir du mois d'octobre. Les travaux de terrassement se dérouleront courant octobre.

10) Patrimoine Communal

Intervention du cabinet de Géomètre de Taillandier à Moulins le mardi 23 juillet et le mercredi 24 juillet au Clos des Vignes, autour de la mairie, au centre d'animation culturelle, à la Tardivonnerie, à Lassens pour faire suite au précédent Conseil Municipal.

11) Téléphonie-Internet

Les travaux de l'antenne 4 G Orange à l'ancienne scierie au-dessus du Goutet devraient débuter au mois de septembre pour une durée de 6 mois, ce qui pourra améliorer la couverture du réseau. Concernant la fibre optique, 2 armoires vont être installées d'ici la fin d'année et permettre de relier le bourg grâce à cette nouvelle technologie.

12) Ecole

La direction sera toujours assurée par Amélie SERREAU. Monsieur Alban COUDEYRE instituteur des CE2 quittent l'école. Les effectifs sont revus à la hausse avec 107 enfants.

13) Sécurité du bourg

Les 3 îlots au rond-point du Calvaire sont en cours de réalisation par le syndicat d'Ygrande ainsi que les îlots route de Moulins.

14) Saisonnier

Les élus ont souligné le bon travail réalisé par les jeunes saisonniers des services techniques. Il a été néanmoins demandé la nécessité d'acheter un escabeau de meilleure facture afin de mieux sécuriser les travaux de réfection des menuiseries et de peinture.

